

L'homme s'est longtemps considéré comme le maître de la planète : les menaces sur l'écosystème en même temps qu'une transformation de notre sensibilité modifient en profondeur notre regard sur l'animal. Jusqu'où peut aller une telle évolution ?



Dans le livre devenu une référence pour la question de l'éthique animale, *La libération animale*, le philosophe australien Peter Singer affirme qu'il n'existe aucune justification morale pour refuser de tenir compte de la souffrance animale.

Autrement dit, l'animal, en vertu de sa sensibilité, mérite notre considération morale. En conséquence, le fait qu'un animal puisse éprouver de la douleur ou du plaisir témoigne de sa capacité à avoir des intérêts... contrairement à une pierre. Pour le sens commun, il est évident que l'animal possède une sensibilité, des émotions et une

certaine intelligence. Pourtant jusqu'en janvier 2015 en France, le statut de l'animal apparaît dans son ambiguïté puisqu'il est « bien meuble » dans le Code civil et « être sensible » dans le Code pénal. Il est évident qu'il existe des raisons à ce manque de considération de l'animal dans la tradition philosophique.

Il serait intéressant de se demander comment la question de la souffrance et de la sensibilité animale a pris de l'importance dans nos sociétés démocratiques : il suffit de constater comment un reportage sur les conditions de vie des animaux d'abattoir suscite le dégoût et la colère. En tant qu'être humain, nous refusons de voir souffrir des êtres sensibles parce que nous avons la possibilité de nous identifier à cette douleur.

Face à la souffrance animale, sommes-nous prêts pour autant à accorder aux êtres sensibles une considération morale voire, pour

reprendre l'expression de Peter Singer, « une égalité de considération » ?

Les philosophes de la tradition utilitariste sont d'accord pour dire que les humains et les animaux sont égaux face à la souffrance ; mais du point de vue de la vie, Singer reconnaît que celle des humains a plus de valeur que celle des animaux.

Or, c'est en vertu d'une préférence spéciste, *discrimination selon l'espèce*, que la supériorité de l'humain est défendue. Mais dans quelle mesure, nos sociétés sont-elles disposées à accorder des droits aux animaux ?

La question est de savoir, si c'est au nom de la souffrance et de la sensibilité, que l'animal a le droit à notre considération.

Ne faut-il donc pas évoquer « la valeur inhérente de l'animal » comme condition du respect de sa dignité ?



Intervenante :

Laurence HARANG

Docteur en Philosophie, militante de la cause animale



Laurence Harang, 51 ans, est professeur de philosophie au lycée Bonaparte à Toulon, et militante de la cause animale notamment aux côtés de l'organisation L214 Ethique et Animaux.

Elle a soutenu sa thèse à Aix-en-Provence en mai 2000 :

« Rationalité de l'action et rationalité de la décision ».

Elle a publié plusieurs ouvrages :

En 2012, *La valeur morale des motifs de l'action* (L'Harmattan), en 2013, *Agir gratuitement, la grande illusion* (Presses de la Renaissance) puis en 2016 « *Pour une communauté humaine et animale* » (L'Harmattan).

Elle animera ce soir pour la première fois une séance du Café Philo La Garde.



Dernière séance :

Être heureux avec Nietzsche

Vendredi 18 novembre 2016



Belle affluence pour cette troisième séance de la saison afin d'entendre notre président Philippe Granarolo évoquer son philosophe préféré Friedrich Nietzsche.

Afin de nous à apprendre à « être heureux avec

Nietzsche », il a défendu l'hypothèse d'un bouddhisme nietzschéen.

Analysant successivement les quatre sources du malheur, il a décrit les parades proposées par le philosophe, avant de se pencher sur la question du temps.

Le débat fut d'une grande richesse, et une vingtaine de personnes choisirent de le poursuivre autour de l'excellent repas préparé par Albert de l'Auberge Provençale.